



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/SCP/3/Add.1/Corr.1
13 mai 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Comité spécial des préférences
Vingtième session
Genève, 10 mai 1993
Point 3 de l'ordre du jour

EXAMEN DE LA MISE EN OEUVRE, DU MAINTIEN, DE L'AMELIORATION
ET DE L'UTILISATION DU SYSTEME GENERALISE DE PREFERENCES

Seizième rapport général sur l'application
du système généralisé de préférences

Etabli par le secrétariat de la CNUCED

Additif

Rectificatif

Page 3

La note 7 doit se lire : Dans le schéma suédois, ces pays auront le statut de bénéficiaire s'ils remplissent les formalités en matière de notification.
